

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATIONDIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION
ET DES ENSEIGNEMENTS

Fiche de poste n : 32/2023_ ERUN DAPE

| | |
|---|--|
| Fiche de poste N°: 32/2023_ERUN DAPE | Poste : Enseignant Référent aux Usages du Numérique au DAPE-DGEE |
| Descriptif et contexte du poste | <p>L'enseignant référent aux usages du numérique (ERUN) affecté au département de l'action pédagogique et éducative et formation, pôle de l'action pédagogique et numérique (DAPE-PAPN) est un enseignant expérimenté qui :</p> <ul style="list-style-type: none">• a des connaissances didactiques et pédagogiques ainsi qu'une certaine expertise technique ;• a des qualités d'animation d'une équipe ;• possède des capacités de communication et de rigueur professionnelle, en particulier dans le cadre des relations partenariales ;• a des connaissances relatives à la formation des enseignants et plus généralement à la formation pour adultes ;• est doté de qualités d'écoute, de discrétion, de confidentialité et de loyauté ;• est conscient des enjeux liés au développement du numérique dans le système éducatif en Polynésie française ;• est titulaire du CAFIPEMF ou s'engage à le passer dès son affectation sur le poste, dans un délai de cinq années. <p>La charge de travail de l'ERUN DGEE-DAPE dépasse le simple cadre des horaires scolaires. Il est appelé à participer à des réunions de travail ou des actions en lien avec ses missions en dehors de ces heures.</p> |
| Missions | <p>Elles s'inscrivent dans la mise en œuvre des préconisations des assises du numérique éducatif de Polynésie française, et plus particulièrement :</p> <p>Former et accompagner les formateurs, les directeurs et les équipes pédagogiques</p> <ul style="list-style-type: none">• Coordonner l'action des ERUN affectés en circonscription et contribuer à leur formation et accompagnement, en particulier ceux qui débutent dans la fonction ;• Assurer la formation territoriale des personnels divers, en relation avec l'INSPE et les circonscriptions pédagogiques ;• Coordonner la formation au et par le numérique dans le cadre de la certification des compétences numériques des professeurs en relation avec l'UPF, l'INSPE et la DANE ;• Contribuer à la formation des formateurs et des directeurs d'école et de CJA pour l'impulsion des usages pédagogiques du numérique et l'aide au pilotage ;• Participer à toute action de formation continue hybride, en qualité de personne-ressources, en relation avec les équipes de circonscription et la DANE. <p>Promouvoir les usages pédagogiques auxquels le numérique apporte une plus-value pour renforcer les compétences des élèves</p> |

| | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> • Veiller à la diffusion effective de toutes les applications numériques pertinentes destinées aux élèves, y compris ceux à besoins spécifiques ; • Promouvoir et accompagner l'innovation pédagogique dans les dispositifs actuels ou à venir impulsés par le ministère de l'Éducation : cycle 3 à l'école, nouvelle gouvernance, classes bilingues, téléenseignement... ; • Impulser le développement effectif des compétences des élèves spécifiques au numérique, dans le cadre du CRCN ; • Accompagner le dispositif pédagogique « permis internet » en relation avec les partenaires institutionnels : gendarmerie ou police nationale ; • Participer à toute action en faveur de la promotion du numérique et contribuant au rayonnement de la DGEE : semaine du numérique, séminaire inter-degrés, manifestations territoriales. <p>Accompagner le déploiement de l'environnement numérique de travail polynésien ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participer aux travaux du groupe opérationnel constitué ; • Accompagner les équipes concernées dans la mise en œuvre progressive des divers outils ; • Veiller en toute situation à la prise en compte de la sécurisation des données et du respect du RGPD. <p>Contribuer à l'équipement des classes en matériel et supports numériques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Établir une enquête annuelle, en appui sur les ERUN de circonscription, pour évaluer l'évolution des matériels et des pratiques pédagogiques dans les écoles et CJA de Polynésie française ; • Prospector et promouvoir tout outil innovant et de nature à développer efficacement l'école numérique en Polynésie française ; • Se tenir informé des évolutions matérielles envisagées à l'échelle nationale et régionale, dans le premier et le second degré ; • Accompagner les commandes de matériels engagées par la DGEE au profit des élèves du premier degré en relation avec le bureau des finances et de la comptabilité. <p>Produire et mutualiser des ressources et informations utiles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élaborer une production annuelle (descriptif, illustrations, témoignages) relatant une expérimentation de pratique innovante conduite en classe et coordonner celles des ERUN ; • Veiller à la mutualisation des informations, expériences et outils, en alimentant le site de la DGEE ; • Relayer aux ERUN, aux écoles, CJA et établissements, les informations utiles disponibles sur les sites institutionnels nationaux et régionaux. <p>Pour pouvoir assurer efficacement l'ensemble de ses missions, l'ERUN DGEE-DAPE devra se former et s'informer en permanence.</p> <p>Il peut aussi être amené à représenter l'IEN-Adjoint ou les IEN chargés de la mission numérique dans le cadre de certaines réunions ou certaines actions publiques.</p> |
| <p>Modalités et lieu d'intervention</p> | <ul style="list-style-type: none"> • L'ERUN est affecté à la DGEE au DAPE-PAPN. • Il est placé sous la responsabilité de l'IEN-Adjoint. • Ses missions sont coordonnées par les IEN chargés de la mission numérique et précisées dans une lettre de mission. |

| | |
|---|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> • Il établit chaque année un bilan d'activité qu'il transmet pour visa à l'IEN-Adjoint et aux IEN chargés du numérique. • Il peut se déplacer sur l'ensemble du territoire éducatif de la Polynésie française. • Il bénéficie de frais de déplacements. |
| Affectation / rattachement administratif | Prise de fonction le 2 octobre : DGEE DAPE/PAPN |
| Contact | L'IEN-Adjoint ou les IEN chargés du numérique |
| Modalités de recrutement et dépôt des candidatures | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les candidats doivent constituer et transmettre un dossier de candidature comprenant : <ul style="list-style-type: none"> - Fiche de candidature portant l'avis de l'IEN - Curriculum vitae. - Lettre de motivation sur papier libre, adressée au Directeur Général de l'Éducation et des Enseignements. ➤ Le dossier complet doit être adressé par la voie hiérarchique, doublée d'un envoi direct au Pôle des Ressources Humaines du 1^{er} degré de la DGEE par mail à brh1@education.pf ➤ Les candidats seront convoqués pour un entretien de 30 minutes avec les membres de la commission présidée par le Directeur général de l'éducation et des enseignements ou son représentant. Les candidats des îles passeront l'entretien via TEAMS. <ul style="list-style-type: none"> ○ L'entretien se déroulera en deux temps : <ul style="list-style-type: none"> ▪ exposé des motivations du candidat ; ▪ questionnement de la commission. ○ La date limite de réception des dossiers de candidature est fixée selon le calendrier suivant : <p><u>Date limite de dépôt des demandes</u> : le vendredi 22 septembre 2023 avant 12h</p> <p><u>Date des entretiens</u> : entre le 25 et le 29 septembre 2023</p> <p><u>Lieu</u> : DGEE, PIRA'E</p> |